

MAIRIE DE DREUX
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 22 FEVRIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-deux février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le douze février deux mil dix-huit, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. HAMEL, maire.

Présents : M. HAMEL, Maire ; Mme de LA GIRODAY, Mme M'FADDEL NTIDAM, M. LE DORVEN, M. POISSON, Mme ROMEZIN, M. ROSSION, Mme LHOMME, M. HIRTI, M. CHAKKAR, adjoints ; M. MAISONS, M. JONNIER, M. GABRIELLI, M. DERBALI, Mme BAFFET, M. HOMPS, Mme KARADERE, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. ALIM, M. LEROUX, M. SOUNI, Mme WILLEMIN, Mme BARBE, M. MAGER MAURY, Mme DEPECHER BOULLAIS, M. BONNEVALLE, conseillers municipaux.

Excusés : Mme PHILIPPE, Mme MARTIN, M. LEMARE, Mme GUERIN, Mme MAUPAS RABINE, M. GAMBUTO, M. TOUAZI qui conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire Mme ROMEZIN, Mme KARADERE, M. LE DORVEN, Mme BAFFET, M. MAGER MAURY, Mme DEPECHER BOULLAIS, M. BONNEVALLE.

Excusé : M. QERROUANI.

Absents : Mme BERDANE IMERRADEN, M. LE BARBEY, M. CARNEVALE, M. GLADCZAK, Mme MAUBOUSSIN.

Madame KARADERE est désignée secrétaire de séance.

Le Maire

⇒ rend compte des décisions prises en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

⇒ présente les actions entreprises à la suite des observations de la chambre régionale des comptes du 5 janvier 2017

Le conseil municipal

⇒ approuve

- ✓ le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 28 septembre 2017 **(unanimité)**
- ✓ les modifications du règlement intérieur du conseil municipal **(majorité des voix)**
- ✓ l'ajustement de l'état des emplois **(unanimité)**
- ✓ la création d'un emploi permanent de chargé de protection urbanisme et environnement et la suppression de l'emploi permanent de coordonnateur foires et marchés **(unanimité)**
- ✓ la création d'un emploi permanent de chef de projet cœur de ville **(unanimité)**
- ✓ le tarif du catalogue de l'exposition trésors cachés **(unanimité)**
- ✓ le règlement pour l'organisation d'un concours photographique dans le cadre du tour de France cycliste **(unanimité)**
- ✓ le retour à la semaine scolaire de 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018 **(majorité des voix)**
- ✓ le versement d'un solde pour une classe extérieure **(unanimité)**
- ✓ la participation financière de la ville de Dreux dans le cadre d'une classe extérieure 2018 **(unanimité)**
- ✓ la prorogation du périmètre de la campagne incitative de ravalement des façades et l'ajout de rues à ce périmètre **(unanimité)**
- ✓ l'opération appel à projet cadre de vie **(majorité des voix)**
- ✓ la cession d'un immeuble 10/12 rue du Bois des Fosses **(unanimité)**
- ✓ la cession d'un terrain au hameau de Flonville **(unanimité)**
- ✓ des déclassements du domaine public communal dans le cadre de l'opération d'aménagement rue du Bois Sabot **(unanimité)**
- ✓ une rétrocession d'immeuble dans le cadre de l'opération d'aménagement rue du Bois Sabot **(unanimité)**

⇒ approuve la création d'une entente intercommunale entre les communes de Dreux et Vernouillet **(unanimité)** et désigne les membres de sa conférence : M. Gérard HAMEL – Mme Naima M'FADDEL-NTIDAM – Mme Michaële de LA GIRODAY **(majorité des voix)**

⇒ autorise Monsieur le Maire à signer

✓ la convention de mise à disposition de l'ingénieur sécurité, hygiène et prévention de la ville de Dreux au profit de l'agglo du pays de Dreux **(unanimité)**

✓ la convention de mise à disposition d'un agent du service transport de l'agglo du pays de Dreux au profit de la ville de Dreux **(unanimité)**

✓ la convention de mise à disposition d'un agent du service développement territorial de l'agglo du pays de Dreux au profit de la ville de Dreux **(unanimité)**

✓ l'avenant n° 1 à la convention signée avec l'association portugaise sports et loisirs drouais et vernolitains pour le versement d'une subvention **(unanimité)**

✓ l'avenant n° 1 à la convention signée avec le Dreux Athlétic Club judo pour le versement d'une subvention **(unanimité)**

✓ l'avenant n° 1 à la convention signée avec l'Etoile Saint Pierre pour le versement d'une subvention **(unanimité)**

✓ la convention avec Amaury Sport Organisation pour le versement d'une participation financière **(unanimité)**

✓ la convention avec l'institut André Beulé **(unanimité)**

✓ la convention d'objectifs et de financement – établissement d'accueil du jeune enfant avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir **(unanimité)**

✓ la convention de prestation de service pour le lieu d'accueil enfants parents avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir **(unanimité)**

✓ la convention de prestation de service unique pour les multi-accueils avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir **(unanimité)**

✓ la convention d'habilitation informatique avec la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir **(unanimité)**

✓ la convention de reversement avec la caisse des écoles pour la régie d'encaissement **(unanimité)**

✓ l'avenant n° 1 à la concession d'aménagement de la poche des vignes **(unanimité)**

✓ l'avenant n° 4 à la convention de délégation de service public pour l'exploitation du service de distribution d'eau potable de la ville de Dreux **(unanimité)**

VU pour être affiché le 23 février 2018 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Gérard HAMEL